

Budget 2024



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

En présentant le troisième budget de notre administration, je souhaite partager avec vous les défis rencontrés face à la hausse significative de l'évaluation foncière de notre ville. Les nouvelles valeurs du rôle d'évaluation foncière, établies conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, reflètent les conditions du marché immobilier au 1^{er} juillet 2022, témoignant d'une nette évolution depuis les valeurs de 2016.

Il est essentiel de souligner que la responsabilité de l'évaluation foncière relève de la MRC des Pays-d'en-Haut, à qui cette compétence a été déléguée lors de sa création. Ainsi, la Ville n'est pas l'entité déterminant la valeur foncière de votre propriété.

Le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière indique une augmentation en accord avec la tendance observée dans la région marquée par une activité immobilière intense au cours des deux dernières années.

La forte pression exercée sur le marché immobilier a entraîné une hausse des prix. En conséquence, la valeur totale des évaluations foncières (terrains, bâtiments et immeubles) sur l'ensemble du territoire est passée de 765 millions à 1,3 milliard de dollars.

Conscient des répercussions sur la charge fiscale des citoyens, le conseil municipal a pris des mesures pour atténuer l'impact sur le taux de taxation global, à cet effet une somme de 497 264 \$ a été affectée du surplus. Notre engagement demeure fort et malgré ces défis, nous continuons à investir dans des initiatives bénéfiques pour la communauté. Afin d'alléger l'impact que cette hausse pourrait avoir au quotidien, la Ville annonce qu'à compter de 2024, les citoyens pourront désormais payer leur compte de taxes en six versements.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les membres du conseil municipal et le personnel administratif impliqués dans la préparation du budget, ainsi qu'envers tous les employés qui, tout au long de l'année, ont maintenu une excellente qualité de service à nos citoyens.



Gilles Boucher, maire
Cellulaire : 450 228-8490

mairegboucher@lacmasson.com



INFORMATION sur votre compte de taxes 2024



Nouveau!

**Maintenant payable
en six versements:**

21 mars 2024

9 mai 2024

13 juin 2024

8 août 2024

12 septembre 2024

14 novembre 2024

Paiement

Modalités de paiement

1. Par Internet

Avec la majorité des institutions financières en identifiant bien le numéro à 19 chiffres qui se trouve sur le coupon de remise pour lequel vous effectuez un paiement. Si vous avez plus d'un compte, vous devez effectuer les paiements pour chacun des numéros de référence.

- Banque CIBC
- Banque de Montréal
- Banque Laurentienne
- Banque Nationale
- Banque Royale
- Banque Scotia
- Banque TD
- Desjardins

Option privilégiée!



2. Par chèques postdatés

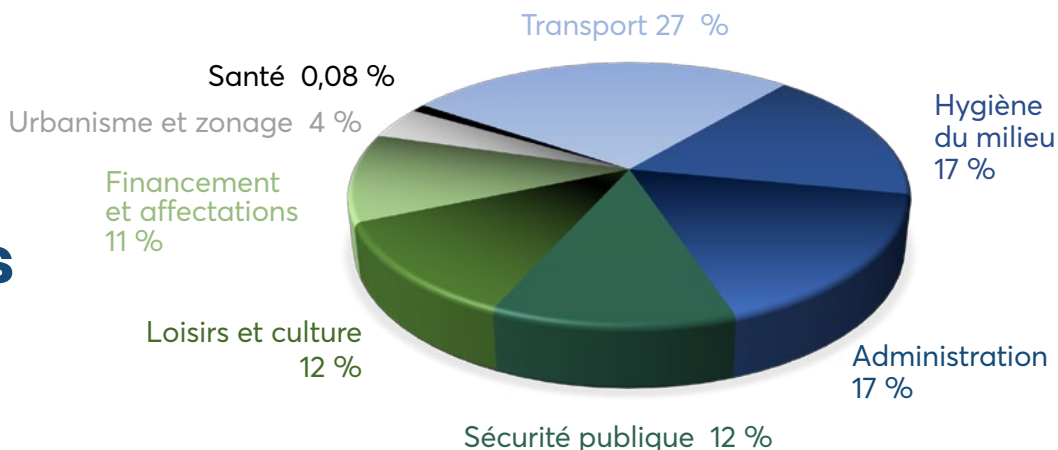
Par la poste ou déposez-les dans la boîte postale située à l'extérieur de l'hôtel de ville. Joindre les coupons de taxes avec chacun de vos chèques. **Merci de ne pas brocher ou coller vos chèques avec les coupons détachables.**

3. En personne

À la réception de l'hôtel de ville, par carte de débit, en argent ou par chèque.

Taxes

À quoi servent vos taxes en 2024?



TAUX DE TAXES FONCIÈRES

Par 100 \$ d'évaluation

	2023	2024
VILLE		
Taxe foncière générale	0,5574 \$	0,3582 \$
Taxe foncière générale spéciale	0,1036 \$	0,0710 \$
QUOTES-PARTS AGGLOMÉRATION		
Taxe foncière générale	0,1635 \$	0,1005 \$
Taxe foncière générale spéciale	0,0172 \$	0,0090 \$
TOTAL	0,8416 \$	0,5387 \$ -36 %

TARIFICATION

	2023	2024
Utilisation de l'eau – Logement	317 \$	365 \$*
Utilisation de l'eau – Commerce	457 \$	526 \$*
Service d'égout - Logement	350 \$	327 \$*
Service d'égout – Commerce	432 \$	403 \$*
Gestion des matières résiduelles	184 \$	199 \$
Gestion du service de l'environnement	41 \$	52 \$
Gestion de l'écocentre	48 \$	52 \$
Service d'entretien de voirie locale	4,92 \$	6,21 \$
Service de déneigement des rues publiques	60 \$	62 \$

* Montant arrondi

Revenus et dépenses

Le [budget de la Ville](#) se chiffre à 11 624 327 \$, soit 1 192 006 \$ de plus qu'en 2023, pour une augmentation de 11,43 %.

	2023	2024	Variation
REVENUS			
Taxes	8 138 273 \$	8 970 810 \$	832 537 \$
Quotes-parts	838 304 \$	937 283 \$	98 979 \$
Paiement tenant lieu de taxes	80 380 \$	207 845 \$	127 465 \$
Transferts	115 464 \$	142 660 \$	27 196 \$
Autres revenus	1 259 900 \$	1 365 729 \$	105 829 \$
TOTAL — REVENUS	10 432 321 \$	11 624 327 \$	1 192 006 \$
DÉPENSES			
Administration	2 026 826 \$	2 292 426 \$	265 600 \$
Sécurité publique	1 537 664 \$	1 640 617 \$	102 953 \$
Transport	3 234 430 \$	3 563 806 \$	329 376 \$
Hygiène du milieu	2 053 176 \$	2 290 388 \$	237 212 \$
Santé	5 000 \$	10 000 \$	5 000 \$
Urbanisme et zonage	514 872 \$	489 197 \$	(25 675 \$)
Loisirs et culture	1 371 921 \$	1 546 402 \$	174 481 \$
Frais de financement et remboursement en capital	1 356 712 \$	1 683 937 \$	327 225 \$
Affectations	(1 668 280) \$	(1 892 446 \$)	(224 166 \$)
TOTAL — DÉPENSES	10 432 321 \$	11 624 327 \$	1 192 006 \$



Principaux projets du PTI en 2024

L'ensemble du [Programme triennal d'immobilisations \(PTI\) 2024-2025-2026](#) est disponible sur notre site Web sous la section Ma ville | Budgets et rapports financiers.

- Achat d'une boîte pour le nouveau camion de l'aqueduc
- Achat d'une rétrocaveuse
- Démolition et reconstruction du pavillon Violette-Gauthier
- Réparation des fenêtres et installation de garde-neige à l'hôtel de ville
- Réparation des joints des briques extérieures au 2-4, rue des Lilas
- Installation d'un mégadôme en toile à l'arrière du garage municipal
- Remplacement de l'éclairage décoratif
- Réfection de la rue des Massonnais
- Asphaltage de la montée Gagnon (phase 2) et réfection de chemins sur le territoire
- Remplacement d'une conduite d'égout sanitaire sous la rivière Doncaster
- Achat et installation de compteurs d'eau
- Achat de trois génératrices pour les postes de pompage
- Identification des adresses civiques à l'extérieur du noyau villageois
- Installation d'une borne électrique rapide double dans le stationnement devant le débarcadère
- Installation d'une borne électrique rapide réservée aux véhicules municipaux
- Aménagement de deux bureaux fermés au Service de l'urbanisme et achat de mobilier
- Installation d'une clôture et coulage d'une dalle à l'écocentre
- Début des travaux de raccordement du sentier cyclable Corridor Lac-Masson avec Sainte-Adèle et Estérel

Prenez note que le conseil municipal réévaluera les projets du PTI au printemps 2024.

Mise à jour du rôle d'évaluation foncière

La Ville a récemment vu les valeurs de son rôle d'évaluation être actualisées pour la période triennale 2024-2025-2026. Cette mise à jour a été effectuée par la MRC des Pays-d'en-Haut, responsable du dossier.

Les évaluateurs mandatés par la MRC ont analysé les transactions immobilières survenues ces dernières années sur le territoire de la Ville pour établir les nouvelles valeurs applicables à tous les biens immobiliers de notre territoire.

Les nouvelles valeurs reflètent les conditions du marché immobilier au 1^{er} juillet 2022, témoignant d'une nette évolution depuis les valeurs de 2016.

Vous trouverez les informations concernant la valeur de votre propriété dans l'avis d'évaluation foncière joint à votre compte de taxes.

Pour toute question ou pour présenter une demande de révision, communiquez directement avec le service d'évaluation de la MRC au 450 229-6637, poste 112, ou par courriel à l'adresse info@mrcpdh.org.



Subvention pour aînés
relative à une hausse
de taxes municipales

Les propriétaires dont
la résidence est admissible
recevront un avis joint
à leur compte de taxes.
Tous les détails sur le site
de **Revenu Québec**.

Principales réalisations 2023

- Démolition et aménagement d'un nouveau garage municipal
- Fondation et asphaltage sur la montée Gagnon (phase 1), le chemin Masson et la rue du Domaine-Ouimet
- Réparation par endroits sur la montée Marier, la rue du Lac-Marier et du Lac-Croche
- Enlèvement des roches et scarification de la surface sur les rues du Domaine-des-Lacs et du Haut-Bourgeois
- Mise à niveau de la signalisation routière dans le cœur villageois
- Rénovation de l'immeuble du 100, chemin Masson selon le bail convenu avec le Café O'Marguerites
- Planification de l'aménagement des locaux du sous-sol du 96-100, chemin Masson
- Acquisition d'un balai ramasseur, d'une remorque pour désherbeur et d'une souffleuse manuelle au Service des travaux publics
- Achat et installation d'une clôture derrière les butts au terrain de balle-molle
- Achat de modules pour le parc de planches à roulettes
- Réaménagement de bureaux à la trésorerie et achat de mobilier et d'ordinateurs pour divers services municipaux
- Achat d'un véhicule VUS hybride au Service de l'urbanisme et de l'environnement
- Acquisition par voie d'expropriation du Domaine Provençal
- Tenue d'un marché public d'été et installation d'un toit permanent

La Ville vous informe

L'Informateur massonais
Dans votre boîte postale
quatre fois par année

Infolettre mensuelle
Par courriel le vendredi précédant
une séance du conseil

Alertes municipales
Appels, SMS et courriels
automatisés en cas d'urgence

Séance du conseil
Habituellement
le 3^e lundi du mois

Page Facebook
[lacmasson](https://www.facebook.com/lacmasson)

Site Web
[lacmasson.com](https://www.lacmasson.com)



HÔTEL DE VILLE

Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

Pour nous joindre :
88, chemin Masson
Lac-Masson (Québec) J0T 1L0

450 228-2543
1 855 228-2545

[lacmasson.com](https://www.lacmasson.com)



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson